

INTRODUCTION

Sandra BREUX et Min REUCHAMPS

Professeur adjoint à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal

*Chargé de recherches du Fonds de la Recherche Scientifique – F.N.R.S.
au Département de science politique de l'Université de Liège*

« Une image vaut mieux qu'un long discours » rappelle la sagesse populaire. Dans bien des situations, cette maxime prend tout son sens, à la fois du point de vue du destinataire que du destinataire. Peut-on pour autant l'appliquer dans une perspective scientifique et plus particulièrement en science politique ? En d'autres termes, pour étudier un objet spécifique et surtout les représentations de celui-ci, le chercheur peut-il tirer plus d'informations d'une image que d'un – long – discours ?

I. Représentations et science politique

Depuis de nombreuses générations, le discours, sous ses multiples formes, constitue le cœur des recherches des spécialistes des sciences humaines et sociales. Catalyseur des échanges interpersonnels, le discours, et surtout son analyse, tiennent une place centrale dans l'arsenal méthodologique de ces disciplines et particulièrement de la science politique. À travers le discours, le politiste vise à comprendre les représentations d'objets politiques donnés, qu'elles soient individuelles ou collectives. Pour étudier les représentations, on peut avancer, sans prendre trop de risque, que le politiste préfère un long discours à une image.

Pourtant, et c'est l'argument de cet ouvrage, l'analyse de l'image – et plus précisément de la « carte mentale » que nous qualifierons ci-dessous – peut constituer une approche riche et novatrice pour la science politique, car celle-ci renvoie directement aux représentations que le politiste souhaite appréhender. À partir de l'étude d'une image, il peut en apprendre autant, voire davantage, sur son objet d'étude qu'au travers de discours sur le même sujet.

Parler de représentations nécessite toutefois de clarifier un concept souvent usité. Il faut tout d'abord distinguer la question (abondamment

discutée en science politique) de la représentation entre un ou des représenté(s) et un représentant – généralement, mais pas exclusivement, désigné par une élection (Manin, 1996) – des représentations proprement dites. Dans sa plus simple expression une représentation peut se résumer à la formule : perception + imagination. Il y a donc la perception de l'objet, par exemple un pays, une politique ou même la politique, et sa réappropriation par l'individu au travers de son imagination. Une représentation ne renvoie pas à la première impression, elle suppose une reconstruction du réel par l'individu.

Mais les représentations ne sont pas uniquement individuelles, elles s'inscrivent généralement dans des représentations collectives. Dès la fin du 19^e siècle, les liens entre les représentations individuelles – domaine réservé des psychologues – et les représentations collectives – apanage des sociologues – avaient retenu l'attention de Durkheim qui cherchait à comprendre la place du sujet dans la formation des représentations (1898). Par la suite, c'est surtout à partir des années 1950, en réaction aux behavioristes dont les travaux minimisaient le rôle des individus dans l'étude de leurs comportements, que la question des représentations et surtout de leur formation est revenue aux devants de la scène (Jodelet, 2008). Depeau précise que les études behavioristes « n'impliquaient au départ que la recherche des facteurs (stimulus) déterminant des comportements sans compréhension de l'activité mentale des individus » (2006 : 7) ; en d'autres termes ce courant de pensée avait discrédité la notion de sujet (Touraine, 2007).

C'est à Moscovici que l'on doit une définition classique des représentations où le sujet est vu comme occupant une place indéniable dans leur formation ; ce faisant, il les définit comme « [d]es ensembles dynamiques, des théories ou de sciences collectives destinées à l'interprétation et au façonnement du réel. Elles déterminent des champs de communications possibles, des valeurs, des idées présentes dans les visions partagées par les groupes et règlent par la suite des conduites désirables ou admises » (1976 : 48). Bien que, depuis cette définition fondatrice, de nombreuses conceptions et acceptations soient apparues (Jodelet, 2003), le rapport homme-environnement demeure au centre des représentations. Moles et Rohmer soulignent ainsi que « dans une société où la vie quotidienne prend de plus en plus d'importance et devient comme l'interface dominant de l'être avec le réel, le rapport homme-environnement se présente désormais comme le véritable élément microscopique sur lequel se construisent toutes les structures à grande échelle que nous avons à considérer » (1978 : 164).

Pour la science politique, l'intérêt d'étudier les représentations réside justement dans l'interaction entre chaque homme et son environnement,

qui se traduit par des comportements, notamment politiques, particuliers. En d'autres termes, ce savant mélange entre la perception et l'imagination d'un objet qu'est sa représentation a une conséquence directe ou indirecte sur les comportements des individus : comportements et représentations s'influencent mutuellement (Jodelet, 1984 ; Ramadier, 2003). Leur appréhension permet donc de saisir leur rôle sur les comportements et vice-versa ; de nombreux politistes, ont d'ailleurs fait d'une telle démarche le centre de leurs préoccupations.

Classiquement, les études de sociologie politique, en général, et de socialisation politique, en particulier, ont cherché à comprendre les représentations politiques des citoyens, afin d'expliquer leurs préférences et comportements politiques (Percheron, 1974 ; Percheron, 1985). Il ressort de ces travaux que derrière un comportement politique spécifique – par exemple, voter pour tel ou tel parti – se trouvent des représentations variées du et de la politique. L'univers des jeunes est particulièrement éclairant à cet égard car leurs représentations de la vie politique sont encore en pleine construction mais se traduisent déjà dans des comportements particuliers : pour certains ce sera un engagement important dans le monde associatif, pour d'autres leur participation politique se limitera au vote tandis que pour d'autres encore l'abstentionnisme répondra à une représentation teintée d'un certain cynisme à l'égard de la politique (Muxel, 2001 ; Fournier *et al.*, 2010).

Les recherches explorant des objets plus institutionnels ne négligent pas non plus l'importance des représentations dans leur analyse. Cette préoccupation peut se concrétiser à deux niveaux. D'une part et c'est le plus fréquent, l'attention peut porter sur les représentations des acteurs politiques, ceux qui animent les institutions. Appréhender leurs visions des choses, permet de comprendre la stabilité ou le changement institutionnel, de l'échelon local à l'échelle internationale (Dandoy, 2007 ; Rihoux *et al.*, 2008 ; Schmidt, 2006). D'autre part, on trouve également des études qui s'intéressent non pas aux représentations des gouvernants mais à celles des gouvernés. Une approche du bas vers le haut jette un autre regard sur les institutions et peut offrir des pistes de changements institutionnels différentes de celles préconisées par les décideurs eux-mêmes (Sintomer, 2007 ; Reuchamps, 2010).

Les représentations sont donc une sorte de « grille de lecture de la réalité socialement construite » (Depeau, 2006 : 8) dont l'analyse constitue une voie d'accès privilégiée aux comportements des individus et à leur explication. Dans cette perspective, le recours à la carte mentale recèle un potentiel encore peu exploité en science politique.

II. Représentations et carte mentale

Si la pertinence d'analyser les représentations ne fait aucun doute, comment convient-il de les saisir ? Quelle que soit la discipline dans laquelle le chercheur se situe, nombreux sont les outils disponibles (Didelon, 2010 ; André, 1989) : la carte cognitive ou « carte mentale » (Haas, 2004 : 621) figure parmi ces techniques. Dans le domaine de la psychologie, Tolman (1948) fut un des premiers à parler de « *cognitive map* », même s'il est communément admis que c'est l'ouvrage de l'architecte Kevin Lynch (1960) qui a permis une diffusion plus vaste de cette expression (Saarinen, 1988). Deux disciplines ont contribué grandement au développement des cartes mentales : la psychologie et la géographie. Didelon précise que « ce champ s'est développé en vagues successives qui ont connu un premier pic dans les années 1970 puis un second au début des années 1990 » (2010 : 213). Les publications au sein de ces deux domaines témoignent d'ailleurs de cette effervescence (Appleyard, 1970 ; Downs et Stea, 1973 ; Kaplan, 1973 ; Gould et White, 1974 ; Milgram et Jodelet, 1976 ; Moles et Rohmer, 1978 ; Canter, 1977 ; Pyslyshin, 1981 ; Liben, 1981 ; André, 1989 ; Blades, 1990 ; Saarinen et Mac Cabe, 1995)¹. Depuis le début des années 2000, on remarque toutefois un regain d'intérêt pour la cartographie cognitive et ce, toujours dans ces deux domaines (Kitchin et Blades, 2002 ; Paulet, 2002 ; Chokor, 2003 ; Fourmand, 2003 ; Ramadier, 2003 ; Haas, 2004 ; Depeau, 2006 ; Breux, 2007 ; Breux *et al.*, 2010 ; Didelon, 2010).

De façon générale, et en reprenant les propos de Kitchin, il est possible de dire que « a cognitive map is a mental construct which we use to understand and know the environment » (1994 : 2) ou plus spécifiquement « [cognitive maps] are in effect 'representations of objects and their associations' involving generic and motivational information » (1994 : 2). Deux caractéristiques principales qualifient la carte mentale et permettent d'affiner cette première définition. Premièrement, et en dépit de la diffusion de cette notion, plusieurs expressions se sont substituées au fil du temps à la notion de carte mentale. Kitchin recense ainsi une vingtaine de qualifications différentes pour dénommer la carte cognitive, autant d'appellations qui portent à confusion : « the term "cognitive map" has become an all-purpose, unrestricted entity describing all behaviour and thought concerning the spatial environment » (1994 : 5). Deuxièmement, cette profusion de dénominations va de pair avec une diversité d'acceptions. En effet, les différents termes employés ne réfèrent pas toujours à la même idée, ils « peuvent être utilisés autant

¹ Les ouvrages cités le sont à titre d'exemples et cette liste des écrits n'a pas la prétention d'être exhaustive.

comme concept théorique autant comme concept méthodologique uniquement. Ce qui pose parfois des difficultés de compréhension quant aux modèles et approches théoriques qui les supportent. Difficultés de discernement auxquelles peuvent s'ajouter celles concernant la confusion entre produit et processus que certains auteurs ont résolu en les distinguant dans leur terminologie » (Depeau, 2006 : 12 ; voir également Haas, 2004).

Les propos de Liben (1981) repris par Haas permettent d'opérer une distinction claire entre le processus et le produit de la carte mentale : « la carte cognitive renvoie à une pensée interne (une représentation mentale de notre environnement spatial quotidien). Celle-ci pouvant être extériorisée, grâce à une méthode appropriée, sous forme de carte, appelée produit spatial » (2004 : 622). La carte mentale peut donc être définie comme un outil méthodologique permettant de saisir la représentation qu'un individu a de son environnement.

Troisièmement, en dépit de cette précision terminologique, la carte mentale peut prendre des formes extrêmement variées. Il peut s'agir – et c'est là une des formes les plus courantes (Ramadier *et al.*, 2010) – « d'une carte que dessine à main levée et sans aucune aide extérieure "de mémoire" un être humain à qui l'on demande de représenter un espace qu'il connaît plus ou moins » (Staszak, 2003 : 132). Au sein de cette catégorie, plusieurs variantes peuvent être apportées comme le souligne Haas : « on peut, en effet, demander au sujet de dessiner lui-même sa ville ou bien de travailler sur une carte déjà existante » (2004 : 622). C'est d'ailleurs, ce qu'a récemment réalisé Didelon dans son enquête sur la vision de l'Europe : « mais au lieu de placer les enquêtés face à une feuille blanche nous leur avons fourni une carte muette de l'Europe et de son voisinage ; ils étaient invités à y tracer leur propre délimitation de "l'Europe" » (2010 : 214).

La carte mentale peut également être « une représentation savante synthétisant la relation à l'espace des personnes enquêtées » (Staszak, 2003 : 132). Une telle perspective est présentée par André (1989) où les représentations que des étudiants ont d'une zone géographique donnée sont synthétisées au sein d'une seule et même carte. Enfin, une carte mentale peut aussi être ce que Loiseau appelle dans le présent volume « un schéma conceptuel », formule qui permet à un individu de faire des liens entre différents concepts.

Cet ouvrage traitera principalement – mais pas uniquement – de la carte mentale en tant que dessin réalisé à main levée par une personne sur un objet donné. Nous choisissons délibérément le terme de carte mentale comme étant synonyme comme le souligne Haas (2004) de « carte cognitive ». Si, pour Kitchin, « cognitive maps described as

hypothetical constructs render the word “map” redundant. In this context, “map” has no literal meaning and although the term could be misinterpreted to imply that a cognitive map is a map, or is like a map, or works like a map, the implication is not intended » (1994 : 4). Bien qu’une telle assertion soit tout à fait pertinente, il est nécessaire cependant de distinguer l’outil de son emploi ou, en d’autres termes, de distinguer le contenu du contenant. Il est en effet possible de qualifier le contenant de « carte » afin de désigner le produit issu de la représentation mentale d’un individu, en tant que construit matériel. Le contenu, contrairement à une carte géographique traditionnelle, n’est pas nécessairement une carte : tout dépend de la consigne donnée aux enquêtés.

Dans son étude sur Puerto Ordaz, Castillito, El Roble et San Felix, Appleyard demandait aux répondants de dessiner un plan (« please draw a map indicating... » ; « Please make a map of... » (1970 : 102)). L’énoncé de telles consignes est susceptible de laisser transparaître un biais : « une consigne invitant les sujets à dessiner une carte les incite à décoder l’information sous une forme spatiale ce qui revient à préjuger qu’elle soit intériorisée sous cette forme alors que rien n’est moins sûr » (Ramadier *et al.*, 2010 ; Staszak, 2003). De même, en tant qu’outil méthodologique, la carte mentale n’est selon nous pas uniquement applicable à l’environnement spatial : elle peut s’appliquer à n’importe quel objet. Reuchamps (Breux *et al.*, 2010 ; Reuchamps, 2010) a ainsi utilisé cet outil pour saisir les représentations que les Belges et les Canadiens ont du fédéralisme, en utilisant la consigne suivante : « à quoi/que vous fait penser le mot “fédéralisme” ? ». Ainsi, la suppression du terme « carte » dans l’énoncé offre une plus grande liberté aux personnes répondantes. Les enquêtes les plus récentes utilisant un tel outil parlent en effet davantage de dessin que de réalisation de plan (Fournand, 2003 ; Breux, 2007).

En tant qu’outil méthodologique, la carte mentale comporte bien entendu des avantages et des inconvénients à l’instar des autres techniques de collecte de l’information sur lesquelles cet ouvrage reviendra en détail. L’originalité de cet outil n’est toutefois pas à négliger. En 1994, Kitchin appelait à la mise sur pied de recherches multidisciplinaires et appliquées sur la cartographie cognitive. Quelques années plus tard, Jackson et Kitchin constatent que si les recherches demeurent principalement confinées dans le domaine universitaire, de nombreuses disciplines ont contribué à développer ce champ :

for nearly 40 years since Kevin Lynch’s seminal work *The Image of the City*, cognitive map researchers from a variety of disciplines, including geographers, psychologists, architects, urban planners, interior designers, transportation researchers, computer scientists, sociologists, biologists and criminologists, have been studying how people consciously, and more

commonly subconsciously, acquire, learn, develop, think about and store data relating to our everyday geographic environment and the actual knowledge we acquire (1998 : 219).

Si ces auteurs traitent tant du processus que du produit de la cognition spatiale, la question se pose de savoir – puisque la cartographie cognitive est par essence multidisciplinaire (Kitchin, 1994 ; Saarinen, 1988) – où se situe la science politique au sein de telles études.

III. Carte mentale et science politique

Quels sont les liens entre la cartographie cognitive et la science politique ? La science politique et la cartographie en général – entendue comme « la science qui étudie et qui réalise les cartes géographiques » (Casti, 2003 : 134) – ne sont pas étrangères l'une à l'autre. La carte électorale constitue à ce titre une illustration de ces rapports. Partant de la Monarchie de Juillet et retraçant l'invention et les usages de la carte électorale, Garrigou souligne que la carte est un instrument politique. Elle représente « une sorte d'occupation du territoire » (1990 : 36), non sans lien avec des visées militaires d'une part et une valorisation de la victoire d'autre part. À la suite des premiers balbutiements de la sociologie électorale – sous la coupe d'André Siegfried notamment – la carte reflètera tant les découpages politiques en vigueur que les opinions politiques.

Néanmoins, depuis quelques années, nombreux sont les écrits qui ont montré petit à petit les forces et les limites de la cartographie : « la cartographie n'est-elle que le produit d'une géographie formelle ? N'est-elle qu'une objectivation de l'espace, de ses limites et de ses propriétés ? » (Lascoumes, 2007 : 2). La neutralité de la carte est remise en question : elle est une « construction reflet de ses conditions de production et des normes et valeurs qui les sous-tendent » (*Idem.*). D'autres parlent plus directement tant d'une omniprésence de la carte que d'une crise de celle-ci (Lévy, 2002). En dépit de ces limites, la carte géographique traditionnelle offre toutefois des potentialités fort intéressantes, notamment dans le domaine de la sociologie électorale. En effet, certaines améliorations techniques comme les systèmes d'informations géographiques (SIG) offrent de grandes potentialités notamment pour l'analyse électorale (Badariotti, 2004).

Si la science politique utilise la cartographie, qu'en est-il de la cartographie cognitive ? De façon générale, il est possible de dire que peu de place est accordée à la carte mentale au sein de la science politique. Toutefois, certains politistes ont eu recours à la carte mentale. L'article pionnier en la matière est celui de Laponce, publié dans la *Revue inter-*

nationale de sociologie en 2001, où par l'intermédiaire d'une enquête par cartes mentales il cherche à savoir où nous plaçons le centre du monde et si celui-ci constitue une icône ou un carrefour. Pour ce faire, l'auteur a demandé à plusieurs centaines d'étudiants américains, belges, canadiens, français, suisses, et polonais de compléter une feuille blanche où était représenté un cercle fermé avec un point en son centre. Ce point central, était-il expliqué, marquait le centre géographique. Sur cette feuille individuelle, il leur était demandé de situer cinq pays à l'intérieur du cercle et cinq à l'extérieur, en précisant que les pays situés à l'intérieur étaient proches du centre et ceux à l'extérieur en étaient éloignés. De cette enquête recourant à la carte mentale, telle que développée par les géographes, il ressort que le centre est à la fois une icône qui cloisonne l'espace géographique et un carrefour où convergent des facteurs de classification fort différents. Le politiste en conclut que « [I]es cartes mentales, lors même qu'elles paraissent incohérentes, ne sauraient être absentes de l'analyse des comportements politiques » (Laponce, 2001 : 305).

Vingt ans plus tôt, étudiant la façon dont les experts de la politique étrangère américaine se représentent leur pays et le reste du monde, Henrikson avait déjà posé un cadre d'analyse mobilisant la notion de carte mentale ou de *cognitive framework* (1980). Sans pour autant recourir à l'outil lui-même, il insistait au terme de son étude sur l'importance de prendre en compte la visualisation du monde des acteurs (leur « carte mentale ») afin d'appréhender leur comportement politique. Dans une logique similaire, Richards dans l'*American Journal of Political Science* cherchait à comprendre comment les individus peuvent coordonner leurs préférences conflictuelles en l'absence de communication (2001). Il présente ainsi un modèle où les modèles mentaux autour d'une décision empirique interagissent avec les choix stratégiques qui influencent dès lors les possibilités de coordination. Ces études de science politique qui reposent sur l'exploration des représentations, avec ou sans l'intermédiaire de l'outil carte mentale, révèlent l'importance de saisir celles-ci pour comprendre les comportements politiques des acteurs étudiés. Il semble donc que les politistes aient à gagner d'une attention accrue sur la dimension cartographique ou plus largement représentative.

Inversement, cela ne veut pas dire que la dimension politique n'est pas prise en compte au sein de la cartographie cognitive. Dans le domaine de la géographie, et parfois même de la géographie politique, cette dimension est explorée. À titre d'exemple, l'article de Didelon (2010) emploie la carte mentale pour tenter de comprendre les limites qu'un groupe de personnes donné attribue à l'Europe.

Ainsi, la cartographie cognitive, en tant qu'outil méthodologique, semble être peu utilisée au sein de cette discipline, ce que confirme d'ailleurs le récent sondage réalisé auprès des membres de l'Association Française de Science Politique². Cela est d'autant plus surprenant que la démarche qualitative semble être davantage privilégiée au sein de la science politique européenne, contrairement à la science politique américaine et plus largement anglo-saxonne où la démarche quantitative domine (Katznelson et Milner, 2002). Mentionnons toutefois que si la carte mentale demeure un outil qui s'utilise généralement dans une démarche qualitative, elle peut également faire l'objet d'un traitement quantitatif qui peut ainsi contribuer à une meilleure triangulation. Une telle approche pourrait ainsi répondre à certaines limites méthodologiques soulevées à l'encontre de la science politique européenne et française en particulier.

Dans son article de 2001 mentionné ci-dessus, Laponce a recueilli plusieurs centaines de cartes mentales, ce qui lui a permis d'opérer un traitement quantitatif du corpus. Sans pour autant autoriser des généralisations, au sens statistique, à l'ensemble de la population – dans les enquêtes mobilisant les cartes mentales, les échantillons sont rarement aléatoires (Gould et White, 1974 ; Saarinen, 1988) – une telle méthode peut néanmoins générer des données quantitatives, offrant une certaine robustesse face à d'éventuelles variations que l'on pourrait trouver dans un échantillon plus réduit. Reuchamps, Grandjean et Flaba ont également utilisé l'outil carte mentale dans une perspective qualitative et quantitative (2009) sur laquelle ils reviennent dans ce volume. Combinant carte mentale et questionnaire classique, ils ont interrogé pas moins de 234 jeunes sur leurs représentations de la Belgique et de son fédéralisme. Sur la base de leur carte mentale et de leurs réponses, ils ont ainsi pu dépasser les idées préconçues sur ce sujet, en montrant toute la diversité des perceptions et préférences à l'endroit de leur pays et de son évolution.

Un traitement informatique peut compléter l'interprétation systématique – qu'elle soit qualitative ou quantitative – du corpus de cartes ; ce faisant, le recours à des outils informatiques permet de répondre aux critères méthodologiques du manque de rigueur de l'analyse et surtout de la difficulté de sa reproductibilité. Plusieurs techniques sont disponibles (Breux *et al.*, 2010 : 10-11).

Premièrement, les logiciels d'analyse qualitative de contenu, plus connus sous leur acronyme de CAQDAS pour *Computer Assisted*

² Voir la page consacrée aux résultats de ce sondage : <http://www.science-politique.com/page.php?page=resultats-enquete> (consultée le 10/09/2010).

Qualitative Data Analysis Software tels que, par exemple, NVivo, WeftQDA, TamsAnalyser ou HyperRESEARCH (seul ce dernier permet toutefois de traiter des images). Ces logiciels reposent sur le « marquage », de l'anglais *tag*, de l'ensemble du corpus par le chercheur lui-même. Ce travail est donc réflexif et non pas automatique, comme d'autres logiciels le permettent. L'analyse suit toutefois un cadre et des catégories définies par le chercheur, appliquant ainsi les pratiques traditionnelles de l'analyse qualitative (Fielding et Lee, 1998 ; Gibbs, 2002 ; Lejeune, 2008). Deuxièmement, si sa taille le permet, un corpus peut être analysé avec des techniques quantitatives et plus précisément avec des logiciels statistiques classiques. Pour ce faire, il conviendra de recoder le corpus de cartes mentales en données numériques, généralement dichotomisées, sur la base des variables et indicateurs de la recherche. Un traitement statistique pourra ensuite être mené au travers d'analyses bi- ou multivariées entre les variables créées ou entre celles-ci et d'autres données recueillies auprès des personnes interrogées. Troisièmement, l'élaboration d'une base de données regroupant informations quantitatives et qualitatives. Un logiciel comme Access peut servir à cette fin. Fournand (2003) qui y a recouru explique que cette méthode permet non seulement de quantifier les informations, mais également de les trier et surtout de les mettre en relation.

Au final, un traitement informatique peut constituer une valeur ajoutée à l'interprétation du corpus, mais il ne pourra être pertinent et rigoureux méthodologiquement que si l'analyse se fonde sur un référentiel commun et des sous-modèles définis par le chercheur lui-même sur la base des données qu'il a recueillies. Les possibilités méthodologiques intéressantes existent donc, il demeure cependant une question importante qui doit être posée, celle de l'utilité de la carte mentale en science politique.

IV. Pourquoi utiliser la carte mentale en science politique ?

À la lecture de ce qui précède, une question se pose néanmoins : quel intérêt y a-t-il à utiliser un tel outil dans le domaine de la science politique ? Que gagnerait cette discipline (et les politistes) à se saisir d'un tel instrument de collecte de l'information ? L'utilisation de la carte mentale en science politique ne permet certes pas de « révolutionner » la discipline mais davantage d'offrir un outil de collecte de l'information supplémentaire dans l'attirail du politiste. De plus, cet outil offre la possibilité de porter un regard nouveau sur certains objets de la science politique contemporaine. L'objectif n'est pas tant ici de lister les innovations possibles que de montrer les domaines qui pourraient gagner à utiliser cet outil au sein de la science politique. Pareille entreprise n'a

pas la prétention d'être exhaustive, d'autant plus que nombreuses sont les disciplines qui abordent la dimension politique des phénomènes – pensons à l'urbanisme par exemple dont l'un des thèmes centraux est, pour certains (Pinson, 2003), la gouvernance. Il s'agit donc ici de se placer d'abord et avant tout dans la peau du politiste.

Selon nous, la carte mentale gagnerait à être utilisée dans deux domaines spécifiques, à savoir celui de la sociologie politique et des politiques publiques, deux domaines chers aux politologues français (Frognier, 2002) mais également européens (Klingemann, 2007). Premièrement, au sein des études électorales, les représentations cartographiques sont fréquentes. Néanmoins, comme le souligne pertinemment Lévy, la carte échoue encore à traduire certains phénomènes dont « la complexité et l'entremêlement des espaces subjectifs et objectifs, matériels et idéels, qui se retrouvent laminés par la représentation plane » (2003 : 131). S'appuyant sur le cas français, Debarbieux et Vanier (2002) émettent l'hypothèse selon laquelle les territoires institutionnels actuels ne sont plus toujours en phase avec les territoires vécus par les individus, tandis que Vanier (2008) parle d'un rapport de plus en plus complexe au territoire et propose de parler désormais d'interterritorialité. La carte mentale pourrait ainsi à l'échelle individuelle permettre de comprendre la relation que l'individu entretient avec le territoire politique : c'est l'exercice auquel s'est livrée Breux (2007) en demandant à des individus de dessiner leur quartier afin de comprendre l'influence de leurs représentations territoriales sur leur engagement public. De même, puisque n'étant pas nécessairement reliée au territoire, la carte mentale peut permettre une lecture différente de certains phénomènes : représentation de l'échiquier politique par exemple afin de comprendre la nature et voire même l'influence potentielle de telles représentations sur le comportement politique individuel.

Par ailleurs, « avec la notion de gouvernance politique, une attention particulière est portée sur [...] la notion de territoire car le pouvoir politique, à la différence de celui des firmes privées, s'exerce sur un espace délimité par des frontières, étatiques ou administratives » (Braud, 2008 : 693). Sans dire que tout est territoire désormais, il est possible de dire qu'il existe là des occasions idéales pour utiliser la carte mentale, d'autant plus, parlant de l'échelle locale, Faure précise : « la relation entre les pouvoirs locaux et l'action publique ne se réduit ni à des politiques publiques, ni à des enjeux institutionnels, ni à des rituels électifs, ni à des mouvements identitaires ou à des interactions sociales localisés, mais qu'elle procède d'une "*question territoriale*" combinant dans une même équation ces différentes facettes de l'objet politique » (2002 : 7, italiques dans l'original). Cette « question territoriale » offre donc la possibilité d'adapter la carte mentale aux thématiques politiques.

La carte mentale peut également être utilisée sur des objets classiques de la science politique, mais qui ne reposent pas – uniquement – sur une base territoriale. Les questions identitaires s'inscrivent à la fois dans des problématiques territoriales et non-territoriales évidentes. En outre, si certaines identités sont fortement ancrées dans l'espace comme les identités dites ethno-territoriales, d'autres le sont nettement moins ou indirectement, par exemple, les identités religieuses ou encore les identités sociales. Dans l'exploration des sentiments identitaires, la carte mentale constitue une voie originale pour appréhender ce qui se cache derrière les indicateurs classiques censés les mesurer. En effet, si l'on prend l'échelle habituellement utilisée pour jauger les sentiments d'appartenances des citoyens vivant dans les sociétés plurinationales – l'échelle dite Moreno (Moreno, 2007) –, les réponses obtenues en termes de, par exemple, « Je me sens uniquement X » ou « Je me sens plus X que Y » ne révèlent finalement qu'un portrait assez sommaire de l'identité ethno-territoriale des répondants.

L'utilisation de la carte mentale dans une telle thématique pourrait ainsi constituer une voie inédite pour saisir la substance de ces sentiments identitaires. Il s'agirait par exemple de demander à des répondants de dessiner leur identité ou d'écrire, sur le principe d'un nuage de mots, les concepts qu'ils y associent. Un exercice similaire peut certainement être étendu à bon nombre d'objets traités par la science politique. On peut penser au concept de fédéralisme (Reuchamps, 2010) ou de génocide (Grandjean, dans ce volume) ou encore des relations entre les institutions ou les pays ou entre l'Église-État et plus généralement de la perception et de la représentation des acteurs politiques. Bien que l'outil carte mentale s'applique particulièrement bien aux thématiques directement ou indirectement territoriales, il ne faudrait toutefois pas restreindre son champ d'application à ces seules thématiques. Il convient dans chaque cas de définir la modalité de l'utilisation la plus adéquate possible en lien avec l'objet étudié.

Par ailleurs, si l'aspect scientifique de la carte mentale attire le chercheur, l'enseignant et son enseignement peuvent eux aussi profiter de cet outil dans une perspective pédagogique. En géographie, il est souvent fait recours à la carte mentale pour évaluer les connaissances géographiques soit *a priori* afin d'adapter l'enseignement au public cible (André, 1998 ; Philie, 1989) soit *a posteriori* afin d'évaluer la méthode d'enseignement elle-même (Chiodo, 1997). En science politique, il sera non seulement intéressant d'appréhender la représentation faite par les personnes interrogées de l'objet au regard de la réalité communément admise mais aussi d'étudier la représentation elle-même, même si – et justement parce que – celle-ci diverge de la réalité. Cela permettrait de compléter par exemple l'initiative de Offerlé et Favre

(2002) sur les performances cognitive des étudiants français. Flaba, Grandjean et Reuchamps montrent dans ce volume qu'un grand nombre de jeunes belges francophones interrogés place Bruxelles sur la frontière linguistique ce qui ne correspond pas à la réalité géographico-politique stricte mais renvoie à une vision de Bruxelles comme trait d'union ou à l'inverse point de séparation entre les deux grandes communautés du pays. L'usage de la carte mentale permet ainsi une approche originale de nombreux objets politiques, dans une perspective scientifique et pédagogique.

V. Les apports de la carte mentale à la science politique

Cet ouvrage est né de la volonté de montrer les potentiels que recouvre la carte mentale pour la science politique. Il n'est cependant pas ici question de faire l'apologie de son emploi mais bien plus de comprendre et de percevoir ses forces et faiblesses en tant qu'instrument de collecte de l'information. Dans ce cadre, trois parties structurent cet ouvrage.

La première partie est consacrée à la définition de l'outil, à ses forces et à ses faiblesses. En d'autres termes, il s'agit d'offrir une lecture méthodologique d'un outil peu employé en science politique. Ainsi, *Loiseau et Brunet* exposent les dessous de l'expression « carte mentale » qui ne détient pas toujours le même sens selon le contexte dans lequel elle est utilisée. Les auteurs montrent l'éventail des possibles et les divergences entre les différentes facettes d'un même outil. Ce portrait des définitions ne saurait toutefois être exhaustif sans une délimitation des forces et faiblesses méthodologiques, notamment en comparaison avec les autres outils traditionnellement utilisés en science politique et plus largement en sciences sociales. En prenant appui sur les critères de validité d'un instrument de collecte de l'information, *Loiseau* passe au crible la carte mentale afin d'identifier tant ses atouts que ses défauts.

La deuxième partie se concentre sur les apports de la carte dans quelques sous-domaines de la science politique à partir de la réalisation d'études de cas. L'objectif est ici d'illustrer les potentialités de la carte mentale en science politique dans deux sections de la discipline : la sociologie politique et les politiques publiques. Ainsi, dans le domaine de la sociologie politique mais également avec un souci pédagogique, *Flaba, Grandjean et Reuchamps* s'intéressent aux représentations que les Belges ont du fédéralisme de leurs pays, mettant en évidence tant la compréhension que la connaissance que ceux-ci ont de la situation institutionnelle de la Belgique et de ses impacts. Dans une même veine, quoiqu'exposant un sujet fort différent, *Loiseau* propose de saisir les représentations que les étudiants ont du cyberspace, soulignant entre

autres les éléments récurrents qui participent à la définition de celui-ci. Dans le domaine des attitudes et des comportements, et plus précisément de la mémoire, *Grandjean* étudie les représentations des génocides par des adolescents belges. Utilisant deux types de cartes mentales, d'une part un nuage de mots avec le concept de « génocide » au centre et d'autre part une carte mentale géographique, il propose une approche inédite qui permet d'aller au-delà de ce qui est communément admis sur ce sujet. Il en ressort différentes formes de connaissance mais aussi et surtout de conscientisation politique. Enfin, plus proches de la question des politiques publiques, *Claisse et Joris* exposent la portée de la carte mentale dans un processus de décision publique. Plus précisément, les auteurs s'attardent sur les possibilités de visualiser les processus mentaux au travers d'une carte mentale vue non pas comme représentative – des représentations des individus – mais comme performative, c'est-à-dire comme faisant ressortir dans le cadre d'un processus collectif un « savoir » résultant d'une production collective.

La dernière partie de cet ouvrage associe un point de vue critique et une conclusion. *Dandoy et Matagne* offrent un regard critique sur l'ensemble des chapitres présentés, afin d'évaluer d'un point de vue extérieur les potentialités de l'utilisation d'un tel outil. Enfin, *Reuchamps, Breux et Loiseau* concluent l'ouvrage, en offrant plusieurs éléments de réponse au chapitre précédent et en posant un regard plus large sur la carte mentale et ses apports à la science politique.